



La Libre Belgique

Date: 10-05-2022

Page: 7

Periodicity: Daily

Journalist: -

Le ministre Borsus satisfait des chasseurs wallons qui ont tué 23 262 sangliers...

Le ministre wallon de l'Agriculture et de la Chasse Willy Borsus est satisfait du travail réalisé par les chasseurs wallons durant la saison 2021-2022. La saison de chasse en battue au bois s'est terminée le 31 janvier, tandis que l'affût et l'approche au sanglier sont encore autorisés jusqu'au 30 juin. Le ministre a néanmoins déjà dressé le bilan des différents plans de tirs adoptés en matière de régulation du grand gibier en Wallonie. Il faut savoir que la lutte contre la surpopulation de sangliers constitue encore et toujours la priorité du ministre. À ce jour, 23 262 sangliers ont été abattus, soit 94 % de l'objectif global de 24 756 sangliers fixés en début de saison.

... et 5 917 cervidés

Pour ce qui concerne les cervidés, l'objectif de prélèvement en cerfs non boisés fixé par le plan de tir en début de saison était ambitieux puisqu'il était de 12 % supérieur à l'objectif de la saison précédente, soit 4 791 non-boisés en 2021-2022 pour 4 261 non-boisés en 2020-2021. Quant aux cerfs boisés, le prélèvement minimum était fixé cette année à 1 402 animaux (pour 986 boisés en 2020-2021). Pour atteindre l'objectif, la période de chasse du petit cerf et du cerf non boisé a été prolongée jusqu'au 31 janvier 2022. Le taux de réalisation en cerfs non boisés est de 95 % soit 4 532 cerfs non boisés tirés. L'an dernier, ce taux atteignait 94 % à l'issue de la saison 2019-2020 où la réalisation en non-boisés se chiffrait à 3 978 animaux. Il a donc été prélevé un peu plus de 14 % de non-boisés de plus qu'en 2019-2020. Le taux de réalisation en cerfs boisés est, quant à lui, de 99 % soit 1 385 cerfs boisés tirés. Comparativement, ce taux atteignait 97 % à l'issue de la saison 2019-2020 (soit 1 076 cerfs boisés). Il a donc été prélevé un peu plus de 28 % de boisés de plus qu'en 2019-2020. En tout, les chasseurs wallons ont prélevé 5 917 cervidés.